

Communiqué du 4 juin

Coronavirus : poursuite de la reprise des activités et prestations

---

A la suite des décisions du Conseil fédéral allant dans le sens d'un assouplissement des mesures liées au Covid-19, le Conseil administratif poursuit, en conformité avec les dispositions légales, la reprise progressive des activités au sein de l'administration et des services offerts à la population.

Les nouvelles dispositions listées ci-dessous sont effectives sous réserve que la situation sanitaire le permette. Elles seront évaluées et adaptées en fonction de l'évolution et des décisions des autorités.

Vous pourrez en prendre connaissance sur le [site de la commune](#) ainsi que sur la [page Facebook](#).

- Plan de Solidarité

**Ce dispositif prendra fin le 12 juin prochain.**

D'ici là, une permanence téléphonique est à disposition  
**au 022 850 92 12 de 8h30 à 12h**

**(de 9h à 10h30 pour les courses le jour-même)**

Pour toute demande d'aide, de soutien, de coup de main, courses, etc. mais également de signalement (par voisins, famille) d'une personne isolée ou en danger.

- Réception de la mairie

**Dès le 8 juin** : reprise des horaires habituels d'ouverture :

- Lundi-mardi-jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**Du 6 juillet au 14 août : horaires d'été**

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 16h
- Reprise des horaires le 17.08

- Etat civil

**Dès le 8 juin** : reprise des horaires habituels d'ouverture :

- Du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h00

**Du 28 juin au 21 août : horaires d'été**

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h00
- Reprise des horaires le 24.08

- Police municipale  
Horaires habituels  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00  
Tél: 022 850 92 04
- Parking Mairie  
La tarification habituelle du parking de la mairie reprendra le 1<sup>er</sup> juillet.
- Crèche et jardins d'enfants  
Fonctionnement normal
- Ecoles  
Fonctionnement normal
- Restaurants scolaires  
Fonctionnement normal
- Bibliothèque
  - o Dès le 9 juin : ouverture de la Bibliothèque selon les horaires habituels
  - o Du 7 au 24.07 et du 11 au 21.08 : ouverture exceptionnelle d'été selon les horaires suivants
    - Mardi et jeudi : 15h-18h
    - Mercredi et vendredi : 9-12h
  - o Dès le 25 août : reprise des horaires habituels
- Voirie  
Activité normale
- Locaux communaux
  - o Fermeture de l'ensemble des locaux communaux mis à disposition des sociétés (sauf exception et sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur) et de la population jusqu'à fin juin.
  - o Les locaux communaux destinés aux activités sportives sont également fermés (sauf exception et sous réserve de la mise en place d'un plan sanitaire).
  - o Reprise des locations à partir du 1<sup>er</sup> septembre
- Ecole de musique de Bernex  
Les locaux de l'Ecole de Musique de Bernex resteront fermés jusqu'à la fin de l'année scolaire.  
L'activité normale de l'école reprendra à la rentrée scolaire.
- Zone sportive

Ouverture dès samedi 6 juin, sous réserve du respect des mesures sanitaires en vigueur.

- Pataugeoire :  
**Ouverture prévue (date précise encore à déterminer)**, avec mise en place d'un plan de protection  
Animation « Bernex –Plage » maintenue durant l'été selon quelques adaptations.
  
- Espaces publics, promenades et parcs
  - o Ouverture de l'ensemble des lieux de balades et détente dès à présent**Nous vous invitons à adopter une conduite respectueuse de la nature, de la biodiversité et de la production agricole. Merci de respecter notre environnement et de ne pas abandonner vos déchets dans la nature !**

Liste des manifestations communales/événements maintenus ou reporté(e)s :

- Ciné Signal : maintenu du 03 au 05.07.2020
- Bal guinguette : reporté le 28 août, zone sportive du Signal
- 1<sup>er</sup> aout : mise en place d'un concept adapté à la situation actuelle et respectant les dispositions sanitaires en vigueur

Liste des manifestations communales/événements annulé(e)s :

- Fête de la musique (Festival Métissages) : 19-20.06.2020
- Promotions scolaires – 26.06.2020
- Livres en liberté
- Les Rencontres musicales « Années 80 » : 28, 29 et 30.08.2020  
La manifestation, sur ce même thème, est reportée en 2021 avec, dans la mesure des disponibilités des artistes

Reprise des activités culturelles programmées à partir de septembre

Le Conseil administratif rappelle qu'il est impératif de respecter les [consignes sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique \(OFSP\)](#).

Nous vous remercions pour votre attention, votre compréhension et votre coopération.